



CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE

RETRAIT DU TEST PHYSIQUE DANS LE PROGRAMME *SOINS PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE*

Nous désirons vous informer que les candidats qui feront une demande d'admission dans le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* pour l'automne 2025 n'auront pas à se soumettre aux tests physiques normalement requis.

Toutefois, étant donné le grand nombre de candidats et le nombre de places limité, une première sélection sera effectuée selon la qualité du dossier scolaire.